



LA COMMUNE DE PORTIVECHJU RECRUTE UN(E) INTERVENANT(E) SOCIAL(E)

IDENTIFICATION DU POSTE : INTERVENANT(E) SOCIAL(E) EN GENDARMERIE

Direction et service : Direction des solidarités, de la Santé et du Social

Catégorie (A, B, ou C) : A

Cadre d'emploi : Assistant socio-éducatif

Temps de travail du poste : Temps complet

L'intervention sociale en commissariat et en gendarmerie s'inscrit dans le cadre de la politique publique de prévention de la délinquance, de lutte contre la récidive, de prévention et de lutte contre les violences intrafamiliales, faites aux femmes, et l'aide aux victimes et aux personnes en difficulté.

Conformément à l'article L 121-1-1 du Code de l'action sociale et des familles (CASF), il s'agit d'un dispositif d'action sociale qui se distingue de l'aide aux victimes pour laquelle il vient en complémentarité. Son officialisation repose sur les circulaires interministérielles des 1er août et 21 décembre 2006 relatives à l'extension des intervenants sociaux dans les services de police et de gendarmerie qui constituent le cadre de référence du dispositif.

MISSIONS CONFIEES :

Sous la responsabilité de la Directrice des Solidarités, de la Santé et du Sociale (N+1), vous serez chargé(e) de :

Activités :

- L'accueil et l'écoute active en évaluant la nature des besoins sociaux révélée dans le cadre de l'activité des forces de l'ordre ;
- L'intervention sociale de proximité selon la situation de crise, voire d'urgence ;
- La participation au repérage précoce des situations de détresse sociale afin de prévenir une éventuelle dégradation ;
- La transmission des informations et des orientations spécifiques vers les services sociaux de secteur, spécialisés et/ou les services de droit commun ;
- La facilitation du dialogue interinstitutionnel entre les services de sécurité publique et la sphère socio-médico-éducative ;
- La contribution à l'observatoire national du dispositif en complétant régulièrement la grille statistique du Ministère de l'Intérieur et en rédigeant un rapport d'activité annuel (et/ou trimestriel). Le bilan d'activité, qui comporte notamment des informations sur les types de publics accueillis et sur les orientations données, est communiqué au comité de suivi.

FORMATIONS ET QUALIFICATIONS REQUISES :

- Détenir le diplôme de travail social délivré par l'Etat (ASS/ES/CESF)
- Expérience professionnelle de 3 à 5 ans minimum souhaitée dans les secteurs de l'insertion, de la protection de l'enfance et de la prévention
- Formations complémentaires dans les champs juridiques, de la victimologie, de la criminologie et/ou de la médiation, appréciées (niveau 1 à 2)
- Disposer d'une expérience territoriale

Connaissances générales :

- Excellente connaissance des partenaires de la sécurité et de la prévention de la délinquance ainsi que des partenaires sociaux (connaissance de leurs compétences respectives et des dispositifs de droit commun) et aptitudes relationnelles
- Connaissance des dispositifs sociaux de droit commun et des structures associatives ou autres locales (fortement conseillé)
- Connaissance du droit public et des collectivités territoriales

Compétences professionnelles :

- Maîtriser l'outil informatique

Qualités requises :

- Adaptabilité
- Disponibilité
- Autonomie
- Rigueur
- Discrétion
- Capacité d'écoute, d'évaluation et d'analyse
- Pratique de la relation d'aide
- Techniques d'entretien
- Gestion des situations de crise et/ou d'urgence
- Travail en équipe et en partenariat
- Sensibilisation aux compétences et missions policières et/ou de la gendarmerie

CONDITIONS DE TRAVAIL :

- Accueil physique et téléphonique des usagers au commissariat de police ou en unité de gendarmerie nationale
- Des visites à domicile pourront être exceptionnellement effectuées sous réserve des conditions de sécurité (informations des services de sécurité et accord de l'employeur)
- Placé sous l'autorité fonctionnelle du DDSP ou du Commandement de l'unité de gendarmerie (ou d'un officier par délégation)
- Accueil des personnes majeures et mineures, en difficultés sociales, victimes ou mis en cause
- Travail en étroite collaboration avec les services de police et de gendarmerie sur la

base des orientations, des informations recueillies dans le respect des obligations légales et de la déontologie de chacun

- Partenariat avec l'ensemble des acteurs des champs socio-médico éducatifs du territoire couvert par l'ISCG
- Participation aux différentes instances techniques organisées par le réseau local pour lesquelles l'expertise de l'ISCG présenterait une plus-value
- L'ISCG s'informe en permanence des évolutions des politiques sociales, administratives et juridiques en lien avec son activité. Il s'inscrit dans une dynamique de formation continue et participe activement au réseau national impulsé par l'ANISCG

Rémunération :

- Si fonctionnaire : traitement indiciaire + RIFSEEP + CASC (Association pour l'action sociale et culturelle - à partir de 6 mois de présence dans la collectivité) + participation à la mutuelle + chèque-déjeuner.
- Si contractuel : traitement indiciaire + RIFSEEP + CASC (Association pour l'action sociale et culturelle - à partir de 6 mois de présence dans la collectivité) + chèque-déjeuner.

Temps de travail : 35h

Les candidatures (demande écrite motivée accompagnée d'un CV) seront à adresser à Monsieur le Maire via l'adresse :

recrutement@portivechju.corsica

Date limite du dépôt des candidatures : le 10/03/2023

Poste à pourvoir dans les meilleurs délais.